



OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

DECLARATION DE RENONCIATION AUX ALLOCATIONS DE CHOMAGE (ART. 58/3 § 5 AR 25.11.1991)

cachet dateur OP

cachet dateur BC

A COMPLETER PAR LE TRAVAILLEUR

Vos déclarations sont traitées et conservées dans des bases de données informatisées. Vous trouverez plus d'explications concernant la protection de ces données dans la brochure ONEM relative à la protection de la vie privée. Pour des informations relatives à "l'assurance chômage", voir également www.onem.be

NISS _____
Numéro d'identification sécurité sociale Nom et prénom
(voir verso de votre carte d'identité)

.....
rue n° code postal commune

.....
date de naissance nationalité état civil

Je déclare renoncer aux allocations de chômage à partir du/...../....., **et ce pour une période d'au moins 12 mois.**

Je sais que cette déclaration de renonciation est irrévocable et je m'engage à ne pas la révoquer.

Je sais que cette déclaration de renonciation doit être introduite préalablement au bureau du chômage.

"Préalablement" signifie que la présente déclaration doit parvenir au bureau du chômage avant la date à partir de laquelle vous renoncez aux allocations.

Je sais qu'une nouvelle demande d'allocations peut être introduite au plus tôt 12 mois après le début de la période de renonciation aux allocations de chômage.

date signature

signature du travailleur